



## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom d'Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la *Loi sur les compagnies* (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

### **LE DEUXIÈME MEILLEUR** **Le superlatif et le numéral de classement**

La locution ci-dessus est un exemple d'une construction fautive, calquée sur l'anglais *the second best*. Pourquoi fautive? Parce que le sens fondamental du superlatif, c'est d'exprimer le degré supérieur d'une qualité, une qualité portée à son plus haut niveau (ou à son plus bas). C'est cette valeur qui lui fait mal supporter la présence de niveaux d'intensité. Le français exclut avec le superlatif l'imposition de degré d'intensité ou de rang exprimé par un adjectif numéral.

Dans un ensemble de personnes ou d'objets, seul le premier peut être le meilleur, pas deux ou plusieurs, ou à l'inverse, le pire. On ne dira jamais le premier meilleur ou le dernier pire. Le meilleur est nécessairement le premier. Le pire est nécessairement le dernier. La logique, la logique française en particulier, s'accommode mal de la formulation douteuse dont se satisfont les anglophones.

Quand un classement se fait par rapport à un critère donné, il ne peut s'exprimer par le superlatif. Il faut, soit établir une construction où le numéral marquant le rang ou le degré d'intensité reçoit un complément qui indique l'ordre de classement par rapport à ce critère, soit recourir à une tournure qui rende l'idée du superlatif (le meilleur) et celle du classement dans un rang (deuxième ou autre), ce qui n'est pas toujours facile. Par ailleurs, on peut ramener parfois l'énoncé à une simple énonciation du rang. Il est le deuxième de sa classe ou au second rang de sa classe, il s'est classé deuxième dans la course. On peut aussi dire que X est le meilleur après (le nom du premier).

Voir :

*ANTIDOTE*

CHOUINARD, Camil. *1500 pièges du français parlé et écrit*

DUBUC, Robert. *En français dans le texte*

FOREST, Constance et Denise BOUDREAU. *Le Colpron le dictionnaire des anglicismes*

FOREST, Jean. *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*

LAURIN, Jacques. *Nos anglicismes*

MENEY, Lionel. *Dictionnaire québécois-français*

OQLF. *Banque de dépannage linguistique*

p. j. Exemples de reformulation

Février 2018